



L'association suisse de la machine agricole AMA, organisateur de l'Agrama 2022, présentera des nouveautés au travers d'un «show de l'innovation», sous le patronat de l'ASETA et d'Agrotec Suisse. Montage photo: AVD, Agritechnica

«Show spécial des innovations» à l'Agrama

Lors de l'Agrama 2022, une surface d'exposition spécifique devrait être réservée aux innovations. Ce «show spécial des innovations» figure sous le patronat de l'ASETA et d'Agrotec Suisse, avec la participation de l'ASMA, organisateur du salon.

Roman Engeler

L'agriculture est un secteur extrêmement innovant. Les initiés savent que les personnes étrangères à ce domaine réagissent généralement avec étonnement lorsqu'ils voient le niveau élevé de développement de la technologie agricole et l'ingéniosité des idées mises en œuvre par de nombreux fabricants.

Cette particularité devrait être mise en évidence à l'occasion du prochain salon Agrama fin novembre 2022. En tant qu'organisateur du salon, l'association suisse de la machine agricole ASMA va mettre à disposition une partie de la surface d'exposition pour les innovations particulières, pour proposer aux inventeurs, développeurs ou bricoleurs une plateforme attractive. Le «show spécial des innovations» est établi sous le patronat de l'ASETA avec son ma-

gazine «Technique Agricole» et d'Agrotec Suisse, l'association professionnelle suisse des machines agricole et entreprises de maréchalerie avec le magazine «Forum».

Conditions de participation

Toute société ou personne physique souhaitant présenter un ou plusieurs objets dans le cadre de ce show spécial est tenu d'accepter le règlement de l'exposition mais bénéficie d'un tarif réduit de stand. Les innovations exposées, créatives ou pionnières, doivent être en rapport avec la liste des produits de l'Agrama et correspondre en particulier avec les notions de «nouveau», «découverte» ou équivalent. Le comité d'organisation de l'exposition décidera d'une admission définitive au show spécial.

Inscriptions

Les sociétés et personnes souhaitant être présents à ce show spécial ont jusqu'au **xx.xx.2022** pour s'inscrire. L'ASMA reste à votre disposition pour toute question, par e-mail ou par téléphone (*voir encadré*). ■

Participation au «Show spécial des innovations»

Inscriptions: jusqu'au xx.xx.2022. Le formulaire d'inscription pour le show spécial et le règlement sont disponibles sur simple demande auprès du secrétariat de l'ASMA.

Frais de stand: réduits

Informations: Tél. 031 368 08 60, info@agrama.ch, ulrich.peter@swissonline.ch (chef de halle)